

BULLETIN MUNICIPAL

LE LANNÉCOIS



BUDGET 2024

TRAVAUX

RESTAURATION DE L'ÉGLISE
SÉCURISATION RUE DU LANNEC
VOIRIE

COUP DE PROJECTEUR

PORTRAIT D'HABITANT
CES ASSOCIATIONS QUI
FONT VIVRE LANNÉANOU
(le club des aînés)

ACTUALITÉS

LAVOIRS DE LA COMMUNE
RÉFLEXION SUR
LA LIGNE 36+

LE MOT DU MAIRE

**Chères Lannécoises,
Chers Lannécois,**

Vous trouverez dans ce nouveau bulletin la synthèse du budget 2024 qui permet de vous faire une présentation de la bonne santé financière de la commune.

Vous verrez que la commune continue d'investir tout en restant raisonnable. Mon souhait étant de réaliser les dépenses d'équipements sans avoir recours à l'emprunt. Ce qui a pour effet de reporter certains projets dans l'attente d'avoir la certitude de bénéficier du maximum possible de subventions. Et ceci dans le but de garder notre capacité d'autofinancement pour les années à venir.

Je ne vous apprends rien en vous disant qu'après la covid ainsi que la guerre en Ukraine tout a augmenté ces dernières années, mais je garde l'espoir de l'inversion de la tendance, on peut déjà le constater avec la baisse des prix des matériaux.

Avec mon équipe, nous souhaitons continuer à faire aboutir nos projets avec responsabilité afin que Lannéanou continue à être un lieu de sérénité dans cette période si tourmentée tant au niveau national qu'international.

Nous restons à votre écoute et à votre entière disposition.

Bonne lecture.

**Hervé Saint-Jalm,
Maire de Lannéanou**



SOMMAIRE

- p 2 Le mot du Maire
- p 3 Budget 2024
- p 4-5 Vie municipale
- p 6-7 Travaux
- p 8-9 Coup de projecteur
- p 10 Actualités
- p 11 Communiqués
- p 12 Informations pratiques

Conception et rédaction : Mairie de Lannéanou

Crédits photos : Mairie de Lannéanou

Crédits images : freepick

Impression : Imprimerie de Bretagne

BUDGET 2024

La situation financière de la commune est plutôt bonne. Elle a accumulé des excédents qui lui permettent de continuer d'investir et de programmer une opération d'ampleur : l'aménagement d'un terrain intergénérationnel.

En ce qui concerne la dette, la commune rembourse deux emprunts :

- Un premier pour la transformation de l'école en commerce, de 250 000 €, à taux fixe, débuté en 2015 et qui se terminera en 2030.

- Un second pour l'aménagement du bourg, de 300 000 €, à taux variable (indexé sur le livret A), débuté en 2022 et qui se terminera en 2061.

Nous vous présentons ici le budget principal de la commune (qui en compte 3 au total avec ceux du commerce et du CCAS).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

		%
Charges à caractère général	128 100,00 €	21,49
Charges de personnel et frais assimilés	112 200,00 €	18,83
Autres charges de gestion courante	60 161,54 €	10,09
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	68 357,00 €	11,47
Autres	12 550,00 €	2,11
Virement à la section d'investissement	214 631,46 €	36,01
	596 000,00 €	100

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		%
Résultat de fonctionnement reporté	329 533,36 €	53,06
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 093,00 €	0,34
Produits des services, du domaine et ventes divers	19 374,64 €	3,12
Impôts et taxes	39 500,00 €	6,36
Impositions directes	145 000,00 €	23,35
Dotations et participations	82 600,00 €	13,30
Autres produits de gestion courante	2 900,00 €	0,47
	621 000,00 €	100

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

		%
Amortissements	2 093,00 €	0,58
Remboursement emprunt (capital) : rénovation du bourg	7 500,00 €	2,06
Subventions d'investissement	16 300,00 €	4,49
Achat de terrain	1 100,00 €	0,30
Achat matériels	60 507,00 €	16,66
Travaux	275 764,00 €	75,91
	363 264,00 €	100

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		%
Solde d'exécution de la section d'investissement	14 167,27 €	3,90
Virement de la section de fonctionnement	214 631,46 €	59,08
Opérations d'ordre et divers	8 845,00 €	2,43
Fonds de Compensation sur la TVA	3 500,00 €	0,96
Subventions	122 120,27 €	33,62
	363 264,00 €	100

VIE MUNICIPALE

RECENSEMENT DE LA POPULATION COMMUNALE

Du 16 janvier au 15 février 2025 se déroulera le recensement des habitants de la commune.

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais il ne se fait pas en même temps pour tout le monde, les années diffèrent selon les communes. Pour les communes de **moins de 10 000 habitants**, il a lieu tous les **5 ans** et concerne toute la population.

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la **participation de l'État au budget des communes**. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à **prévoir les équipements collectifs nécessaires** (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

Comment le recensement est-il effectué ?

Vincent CANOVA, l'agent recenseur de la commune, démarchera chaque foyer afin de vous remettre les documents nécessaires à votre recensement. Ce dernier pourra se faire, soit :

> **Sur Internet**, il vous sera remis une notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion au site **le-recensement-et-moi.fr**.

Vous connecter au site **le-recensement-et-moi.fr** et saisir les identifiants présents sur la notice puis remplir le questionnaire. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception.



> **Sur papier**, il vous sera alors remis :

- une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;
- autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle ;
- des notices explicatives.

Si besoin, l'agent recenseur pourra vous aider à renseigner les différents documents.

Pour remettre les documents papier, vous pourrez, soit les donner à l'agent recenseur, soit les déposer ou les envoyer à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

POUR RAPPEL

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire !

À NOTER

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres.

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale. Si l'agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre résidence secondaire, vous n'avez pas à remplir de questionnaire, l'agent ne relèvera que quelques informations.



Sylvain PARMENTIER

Didier DOMERGUE

DEPART EN RETRAITE

Didier DOMERGUE

Didier est arrivé le **1er novembre 2021** au poste d'agent technique polyvalent. Par son dynamisme, son savoir-faire et sa grande polyvalence, Didier a travaillé au bon entretien de la commune pendant ces **3 années**. Il a quitté ses fonctions le 1er mai 2024.

■ **Merci pour ces 3 années de services, toujours le sourire, toujours une solution à proposer. Nous te souhaitons une longue et heureuse retraite.** ■

NOUVEL AGENT COMMUNAL

Sylvain PARMENTIER

Suite à ce départ, un nouvel agent a été recruté. Habitant de Scignac, Sylvain a pris la suite de Didier depuis le **2 avril 2024**. Il connaît très bien ce secteur car il a déjà travaillé dans l'**entretien communal dans l'est de la France**. Il possède également de l'expérience en milieu agricole et dans l'électricité industrielle, lui conférant des compétences utiles pour ce poste.

VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE DE MORLAIX SUR LA COMMUNE

Présentation de Lannéanou

L'équipe municipale a accueilli **Mme Plouviez-Diaz**, sous-préfète de Morlaix, lundi 19 août, pour une présentation de la commune. En premier lieu, un point global a été fait sur la commune. Il a ensuite été question des projets à venir et des opérations de travaux en cours et finalisées pour lesquels l'Etat est partenaire, en tant que financeur.

Projet de terrain intergénérationnel

Le projet de terrain intergénérationnel a retenu son intérêt et sera assuré du soutien financier de l'Etat au travers de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R).



Photo prise sur le futur terrain intergénérationnel. Mme PLOUVIEZ-DIAZ, sous-préfète, était accompagnée d'Hervé SAINT-JALM, Maire, de Ghislaine PORCHER, 1ère adjointe (autrice de la photo), de Gabriel GENTRIC, 2nd adjoint et de Jean-Claude OLLIVIER, conseiller municipal.

TRAVAUX

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

Suite au diagnostic architectural qui a mis en évidence l'urgence de démonter la voûte en plâtre ; les travaux de mise en sécurité ont donc débuté ce printemps.

Démontage de la voûte en plâtre et des lambris

Comme préconisé par l'architecte des Bâtiments de France, maître d'œuvre de l'opération, la voûte a été démontée par une entreprise de destruction. Ce travail fastidieux a confirmé le mauvais état de la structure. En effet, les pièces de bois sur lesquels la voûte reposait, les lattis, étaient rongés et certains n'étaient plus que poussière. Le danger d'une chute était bien réel. Il en va de même pour les plafonds lambrissés des bas-côtés, en bois dit « tendre » qui étaient aussi très abîmés.

Renforts et traitements

Cet état du bois est lié à des attaques d'insectes xylophages, les vrillettes. L'humidité du lieu vient aussi aggraver le phénomène.

La charpente étant désormais à nue (photo de couverture), il a donc été possible de la renforcer aux endroits les plus critiques. En effet, du fait du poids

du plâtre mais aussi de phénomènes extérieurs, les vibrations dues à la circulation, certaines pièces de la charpente ont bougé, voir, ce sont déboîtées. À la suite de ces actions, et après la pause estivale, les travaux reprendront avec un traitement du bois curatif, insecticide et fongicide par injection et pulvérisation.

Enfin, une mise aux normes électriques sera faite.

Le coût de cette première phase des travaux s'élève à 82 333 € TTC, soit 68 611,25 € HT, subventionné à hauteur de 64 % par L'Etat (38 %) et le Département (26%).

Par la suite d'autres travaux seront nécessaires : la couverture, l'étanchéité des murs, le drainage extérieur, les enduits intérieurs et extérieurs, l'accès aux combles, etc.



VOIRIE

Remise en état de routes communales

Avec l'action du Syndicat Intercommunal de Voirie de Lanmeur, les voies communales desservant les lieudits **Cleuncoat et Castel Pry**, seront remises en état fin août/début septembre, soit environ 930 mètres de route. Le Lieudit **Grand Hugen** sera

aussi ciblé par l'opération. Au total **2,15 kilomètres** de routes seront recouverts d'un mélange dit **bi-couche** (gravillons et bitume). Le coût total pour la commune sera de **38 000 €**.

En étude ...

SÉCURISATION DU BOURG

La commune de Lannéanou envisage de créer un cheminement piéton rue Lannec et de mettre en place des chicanes ceci afin de ralentir la circulation dans le bourg.

Chemin piéton rue Lannec

Cette création de cheminement piéton implique la réalisation de marquages de signalisation et d'aménagements de surface. La commune a donc missionné le service travaux de Morlaix communauté pour ce projet d'aménagement.

Les travaux consistent en :

- la réalisation de marquages au sol pour bandes de rives, de chicanes, de passages piétons et de signalisations.
- la réalisation du cheminement piéton en sablage.
- la création d'un talus à l'entrée de la rue du Fournil coté rue du Lannec.

Des aménagements pour le reste du bourg

En ce qui concerne la chicane au sud de la rue des Marais, la commune étudie la possibilité d'installer un miroir.

Rue des Hortensias en direction de Plouigneau, il est prévu de buser le fossé et d'y faire un sentier sablé.

Coût estimatif des travaux

Les travaux sont estimés à 32 821,00 € HT, soit 39 385,20 € TTC.

Pour financer en partie ces travaux, la commune a fait une demande de subvention dont les fonds proviennent des amendes de police.

UN NOUVEL ESPACE DE VIE POUR TOUS AU CŒUR DU BOURG

Dans le but de favoriser le lien social et de proposer un lieu de détente pour tous les âges, la municipalité a revu son projet d'aménagement d'un espace de loisirs.

Un espace regroupé pour plus d'économie

Initialement prévu en deux sites distincts, l'espace sportif et de loisirs sera désormais concentré au centre du bourg. Cette décision, prise dans un souci d'optimisation des coûts, permettra de réaliser des économies substantielles tout en offrant un équipement complet et attractif.

Pour tous les âges

Ce nouvel espace comprendra :

- Un city-stade pour la pratique du foot ou du basket.
- Une aire de jeux pour enfants dédiée aux plus jeunes.
- Un cheminement piéton avec des allées aménagées pour circuler en toute sécurité.
- Des tables de pique-nique dont certaines couvertes.

Une réunion publique pour vous informer

Une réunion publique se tiendra le **19 septembre à 18h** à la salle An Amzer Vad. L'équipe municipale sera présente pour répondre à toutes vos questions et présenter les plans détaillés de ce nouvel aménagement.



COUP DE PROJECTEUR

PORTRAIT D'HABITANT : DIDIER BERNARD

Entretien avec l'apiculteur de Lannéanou



D'où venez-vous ? Comment et pourquoi êtes-vous devenu apiculteur ?

Originaire de Guerlesquin, j'ai acheté à Lannéanou en 1999.

Je fais de l'apiculture depuis l'âge de douze ans mais je suis devenu apiculteur professionnel depuis 2022. J'ai acquis certains savoirs techniques plus poussés comme l'élevage de reines, en faisant des stages à l'école Agricole du Nivot (29). Avant d'être apiculteur professionnel j'étais menuisier.

C'est à la suite d'un don de ruches par des amis de ma famille que tout a débuté pour moi. Ensuite certaines rencontres et surtout mes échanges avec un cousin passionné par la discipline ont renforcé ma motivation à faire de l'apiculture, et c'est ainsi que j'ai augmenté progressivement mon nombre de ruches pour atteindre 200 ruches aujourd'hui. Grâce à l'aide des agriculteurs environnants, mes ruches sont disposées autour de la commune.

Ce qui me motive à faire ce métier c'est la protection des abeilles et du vivant en général. La beauté des abeilles et de leurs produits notamment le miel avec ses qualités gustatives, sa conservation aisée et ses nombreuses vertus médicinales : anti-inflammatoire, antiseptique, antidouleur, cicatrisant... C'est vraiment un produit remarquable.

Comment travaillez-vous ? Comment se passent les récoltes ?

J'utilise un type de reine appelé « VSH ». Ces reines produisent des abeilles très intéressantes, capables de lutter efficacement contre un parasite destructeur, appelé le Varroa, en détectant et éliminant les pupes infectées. En plus de ce comportement « hygiénique », les colonies VSH se montrent très productives en miel.

La période de travail se concentre entre mai et août. C'est durant cette période que se fait la récolte du miel mais

aussi la création de nouvelles colonies. Au-delà de cette période, les abeilles continuent à butiner jusqu'à fin octobre en exploitant des plantes à floraison tardive, notamment le lierre qui joue un rôle très important pour les réserves hivernales des colonies. En hiver la colonie vit au ralenti, je réalise uniquement des petits contrôles de temps en temps.

Pour la récolte, ma femme m'assiste, on s'équipe alors avec la célèbre tenue de protection. Nous utilisons en complément un dispositif dit « chasse-abeilles » qui se place sous la ruche la veille de la récolte, qui permet de piéger les abeilles dans un compartiment à part de la ruche pour une récolte encore plus sereine et qui permet d'éviter de blesser les abeilles. Le lendemain nous manipulons les hausses, ce sont les « étages » qui s'empilent sur la ruche et qui contiennent les fameux cadres contenant le miel.

En général, on en manipule une trentaine lors d'une journée de

récolte mais cela varie beaucoup selon les années. Les récoltes représentent habituellement une bonne semaine de travail en mai-juin, il s'agit du miel de printemps, et une autre semaine au mois d'août, le miel d'été.

La production est très variable d'une année à l'autre, cela peut varier entre 12 et 45 kg de miel par ruche selon la météo. Face à cette variabilité il faut se montrer persévérant comme dans tous les métiers agricoles.

Quels sont vos produits et les points de vente ?

Je vends bien sûr du miel, de printemps et d'été. J'ai deux points de vente sur la commune à savoir, mon domicile au 4 lieu-dit Grand Huguen et l'épicerie de Lannéanou, Le Ty Lann-chez Pano. Sur les communes voisines il y a le Super U du Roudour de Guerlesquin, le Casino de Plouigneau et Gueguen Fruits-Légumes à Saint-Martin-des-Champs.

Lors de la période de Noël, je vends aussi du pain d'épices, du nougat et des bougies à la cire d'abeille lors des marchés de Noël.



**ENTRE TERRE
ET MIEL**

Didier BERNARD
4 Lieu-dit Grand Huguen,
Lannéanou
06 23 01 42 02
Didier.cathy29@gmail.com



CES ASSOCIATIONS QUI FONT VIVRE LANNÉANO Troisième et dernier volet

LE CLUB DES AINÉS DU LANNEC

Le club des aînés du Lannec a été **créé en janvier 1979**, sous la présidence de Madame Yvonne QUITTÉ. La commune ne possédant pas de local disponible, le siège social se trouvait à l'école publique. C'est seulement en mars 1984 que l'association est transférée dans une salle auprès de l'ancien presbytère au **3 impasse Pors An Touch**, qui servait jusque-là, de salle de réunion et pour les cours de catéchisme.

Pendant toutes ces années, plusieurs présidents et présidentes se sont succédés, dont la dernière, en la personne de Madame Yveline MORVAN de 2020 à 2023, qui avait elle-même remplacé Madame Annick POYET.

L'association compte à ce jour **22 adhérents** qui se réunissent **tous les jeudis de 14h à 18h** et se divertissent par des jeux : **cartes (belote), Triominos®, Scrabble® et boules bretonnes dans une allée couverte et chauffée l'hiver avec un gouter à 16h.**

Pour rompre la solitude, et pérenniser l'association, les retraités qui veulent se joindre à nous seront les bienvenus, là où règne bonne humeur et convivialité.

L'adhésion annuelle est de 10 euros et le gouter du jeudi coûte 1,50 €.

La Présidente, Michèle BEUZIT



ACTUALITÉS

Retrouvez toutes les actualités de Lannéanou sur notre page  et sur notre site www.lanneanou.fr

VOLS DE CABLES

La commune a été victime de plusieurs vols de câbles de télécommunications.

Dès 2022

Fin 2022 la commune avait déjà subi des vols de câbles pour la récupération de cuivre. Ces vols avaient privé la commune de réseau durant presque 2 mois.

Nouvelles coupures en 2024

Cette année un premier vol similaire a eu lieu le 8 mai, les forces de l'ordre et les opérateurs réseaux

ont été aussitôt contactés par la municipalité. Le réseau de la fibre placé parallèlement à celui du cuivre sera lui aussi endommagé par ce vol mais remis en état un peu plus tôt.

Deux autres vols ont eu lieu début juin et début juillet

Cette dernière fois les dégâts ont été plus limités grâce à des

alarmes.

C'est dans ce contexte que les opérateurs réseaux envisagent un abandon progressif du cuivre entre 2025 et 2030. Sur la commune 18 foyers sont encore alimentés par le réseau cuivré.



REMISE EN VALEUR DE LAVOIRS SUR LA COMMUNE

Le premier lavoir restauré est situé sur le chemin François FLOCH (débutant près du cimetière communal et rejoignant La Villeneuve), le second est localisé sur un chemin reliant le lieu-dit Kerangroas au moulin Coadic (Kerudoret).

Dans les deux cas, ils étaient recouverts par la végétation environnante et aquatique. Un débroussaillage et retrait de la végétation fut nécessaire. Les margelles en pierres et en béton ont aussi été découvertes et nettoyées.

La végétation aquatique naturellement présente dans les lavoirs

sera à l'avenir partiellement maintenue car cette dernière offre refuge et nourriture à de nombreuses espèces animales (grenouilles, salamandres, tritons et insectes).



Lavoir Kerudoret



Lavoir de la Villeneuve

**NOUVELLE
ADRESSE MAIL
DE LA MAIRIE**



**Désormais vous
pourrez contacter la
mairie à l'adresse :
mairie@lanneanou.fr**

RÉFLEXION SUR LA LIGNE 36+

La ligne de bus 36+, reliant Le Cloître-Saint-Thégonnec à Morlaix, fait l'objet de nombreuses réflexions pour une amélioration de son service. Face aux besoins des usagers, une demande de densification de cette ligne a été formulée.

Les élus locaux et les transporteurs étudient différentes pistes

pour améliorer le service de la ligne 36+. Si vous avez des besoins spécifiques par rapport à cette ligne de transport et à ses horaires, n'hésitez pas à en faire part à la mairie. Vos retours sont précieux pour améliorer ce service et le rendre toujours plus adapté à vos attentes.

COMMUNIQUÉS

Bac individuel pour vos déchets

Depuis septembre 2022, Morlaix Communauté a changé sa manière de collecter des déchets. Les sacs jaunes disparaissent et les emballages triés iront en vrac dans des bacs spécifiques.



Des bacs individuels au bourg de Lannéanou ?

Suite à ces changements, des bacs individuels ont été distribués dans plusieurs communes de Morlaix Communauté, comme Plougrin-Lès-Morlaix ou Plougouven. La commune de Lannéanou sera, elle aussi, concernée par cette nouvelle collecte (bourg et campagne). Mais aucune date, nous a été à ce jour communiquée. Cela pourrait avoir lieu dans les 2 à 3 années à venir. Vous serez tenus informés de ces évolutions.

Le PLUi-H de Morlaix Communauté évolue : participez !

Le PLUi-H, document de planification urbaine qui traduit le projet global d'aménagement du territoire à l'échelle des 26 communes de Morlaix Communauté et fixe en conséquence les règles d'utilisation des sols, évolue !

Deux procédures sont en cours : la révision n°2 et la modification n°2. Tout au long de ces deux procédures d'évolution, les personnes intéressées sont invitées à s'exprimer, à partager leurs opinions sur les différents projets et à donner un avis à un stade précoce des procédures sur les évolutions envisagées.



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet de Morlaix Communauté : <https://www.morlaix-communaute.bzh/mon-quotidien/urbanisme/participer-a-lelaboration-des-documents-durbanisme/evolutions-du-plui-h>.

Compostez vos déchets et bénéficiez d'une subvention de 38 €

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage du 10 février 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les particuliers et les professionnels.

Morlaix Communauté vous aide pour acheter votre composteur !

Le compostage permet de transformer nos déchets alimentaires en engrais naturel (terreau) permettant d'enrichir le sol. Morlaix Communauté accompagne les habitants en proposant un programme de subventions permettant de participer à l'achat d'un composteur.

Comment bénéficier de cette aide ?

Cette offre est valable uniquement pour les particuliers et applicable une seule fois par foyer, pour un minimum d'achat de 38€ d'un composteur individuel d'extérieur ou d'intérieur. De plus, les personnes bénéficiaires de cette subvention devront suivre un atelier sur la pratique du compostage dans un délai d'un an maximum à compter de la date d'achat.

Les composteurs d'intérieur (lombricomposteurs et bokashi) sont également subventionnés.

D'autres éléments devront être fournis. Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site de morlaix communauté : <https://www.morlaix-communaute.bzh/mon-quotidien/les-dechets/reduction-des-dechets/subventions>

Octobre Rose

Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et particulièrement à son dépistage. Le CRCDC Bretagne se mobilise sur tout le territoire breton, avec de nombreux acteurs, en organisant des manifestations et des événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer à ce dépistage.

Pourquoi se faire dépister ?

Le cancer du sein est à la fois le plus fréquent et la première cause de décès par cancer chez la femme. Ainsi, chaque année, plus de 60 000 nouveaux cas sont détectés en France. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein. La détection d'un cancer du sein à un stade peu avancé de son développement permet de guérir plus facilement et de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

Comment se faire dépister concrètement ?

Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé (généraliste, gynécologue ou sage-femme), est recommandé tous les ans.

A partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans, dans le cadre du dépistage organisé, une mammographie (examen radiologique des seins), est à réaliser tous les 2 ans, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein.

Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins : apparition d'une "grosseur" dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés au médecin. Dans certaines situations, en fonction des antécédents personnels ou familiaux, ou en cas de prédisposition génétique, un suivi médical spécifique est nécessaire.

Pour plus de renseignements : <https://depistage-cancer.bzh>

INFORMATIONS PRATIQUES

ADMINISTRATIONS

La Mairie

3 rue des Hortensias
29640 Lannéanou
Tél : 02 98 78 12 07
mairie@lanneanou.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée au public le jeudi après-midi et le samedi.

La Poste

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9h à 12h.
Fermée le lundi.

France service

Un agent formé pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueille dans les **locaux de la mairie tous les jeudis de 9h à 12h.**

COMMERCES

Restaurant le TY LANN Chez Pano

ÉPICERIE-BAR : lundi au samedi de 7h30 à 12h (14h pour le bar) et de 17h30 à 19h

RESTAURANT : lundi au vendredi de 12h à 14h30. Les soirs et week-ends sur réservation de groupes d'au moins 10 personnes
Tél : 06 80 53 39 36
mail : chez-pano@orange.fr

La Ferme du Favet

Anne et René BELLOUR
Vente de caisse de bœuf bio de 6, 8 ou 12 kilos
Tél : 06 61 10 23 46 - 06 60 27 11 41
www.mangeons-local.bzh/producteurs/la-ferme-du-favet

Entre Terre et Miel

Vente de miel
Didier Bernard
Grand Hugen à Lannéanou
Tél : 06 23 01 42 02

Boulangerie de la Ferme de Grand Hugen

Anne est présente le samedi sur le marché de Morlaix et en point de vente chez Anne et René BELLOUR au Favet à Lannéanou.
Tél : 06 62 40 40 28

ARTISANS ET SERVICES

Julien GUEGUEN Couverture

Neuf et Rénovation
La Boissière
29640 LANNEANOU
Tél : 06 88 22 18 39
laboissiere.gueguen@gmail.com

Régis SÈVÈRE

Création - Entretien Paysager
Grand Hugen
29640 LANNEANOU
Tél : 02 98 78 10 21 - 06 08 34 72 69

Taxi L'Esprit d'Equipe

Delphine et Eric LIRZIN
Lotissement Park Bras
29640 LANNEANOU
Tél : 07 63 98 72 72

Pierres et Parements des Hauts de France

Artisan Maçon
Kerfoniou
Tél : 06 28 81 29 23

Les Écuries d'Armorique

Centre équestre
Tél : 06 65 12 42 53
Page Facebook « Les Ecuries d'armorique », mail: lesecuries-darmorique@gmail.com

HÉBERGEMENTS

Meublé de Tourisme La Petite Maison

adresse : Cleuncoat
Tél : 02 98 78 13 91
Mobile : 07 88 00 27 45

Le Favet - Accueil paysan

BELLOUR René et Anne
Le Favet
Tél : 06 61 10 23 46 - 06 60 27 11 41

TRANSPORTS

Linéotim Transport scolaire :

36 + Morlaix - Le Cloître-Saint-Thégonnec.
36 C Lannéanou - Scrignac - Plougonven - Le Cloître-Saint-Thégonnec - Plourin-les-Morlaix - Morlaix
41 Plougonven - Botsorhel - Guerlesquin
42 Plougonven - Lannéanou - Scrignac - Botsorhel - Guerlesquin
Adresse : 17 place Cornic 29600 Morlaix
Tél : 02.98.88.82.82
www.tim-morlaix.com

Breizhgo

36 Morlaix - Carhaix
www.breizhgo.bzh

RECENSEMENT

Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie entre le jour de ces 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Présentez-vous en mairie avec votre carte d'identité et votre livret de famille.

Retrouvez-nous sur
LANNEANOU.FR



Le Lannécois est distribué directement dans vos boîtes aux lettres par vos élus. Pour nous communiquer vos animations, des informations ou idées, venez nous rencontrer ou écrivez-nous à l'adresse suivante : mairie@lanneanou.fr